



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E56555

VALABLE JUSQU'AU 29/03/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Forme juridique : SARL

Capital : 45 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SOISSONS B326849916

Siret : 326 849 916 00019

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0016041 Z

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 398642

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 398642

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/12/2023

Raison sociale : SOCIETE WOJEWODKA

7 RUE VICTOR HUGO
02200 MERCIN-ET-VAUX

Téléphone : 03 23 73 63 87

Portable :

Site Internet :

E-mail : sarl.wojewodka@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

WOJEWODKA CAROLE GÉRANT

Fax : 03 23 73 69 51

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/04/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/04/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	12/04/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	12/04/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	12/04/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	12/04/2023
o Ventilation mécanique	12/04/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.